

# AVIS PUBLIC



## DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

**Numéro 1883-287**

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur une demande de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 1886 et ses amendements, concernant le bâtiment situé aux **5625-27, rue Jarry** à Saint-Léonard, lot numéro 1 334 033 du cadastre du Québec, dans la zone H10-30.

Ces dérogations visent à ce que :

- la largeur minimale de terrain de 15,20m, exigée à la grille des usages et normes de la zone H10-30, soit réduite à 11,80m pour un terrain comportant un bâtiment isolé;
- la superficie minimale de terrain de 394 m<sup>2</sup>, exigée à la grille des usages et normes de la zone H10-30, soit réduite à 311 m<sup>2</sup> pour un terrain comportant un bâtiment isolé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **lundi 5 novembre 2007, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Donné à Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, ce 10<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2007.

LE SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT  
SUBSTITUT,  
M<sup>e</sup> GUYLAINE CHAMPOUX